



Rentrée scolaire :

Une rentrée sous le signe du sceau de la crise sanitaire

Cette rentrée, version 2021, ne pouvait pas être une rentrée normale. C'est avec un protocole bien rodé, mais renforcé, que celle-ci s'est déroulée. Un protocole pas si éloigné que celui qui était en vigueur fin juin. Le protocole sanitaire de niveau 2 (sur 4) a été appliqué. Il prévoit, notamment, l'accueil en classe de tous les élèves, la pratique des activités sportives à l'exception des sports de contact en intérieur, la limitation du brassage des élèves, le port du masque obligatoire à l'intérieur à partir du CP pour les élèves, et dès la maternelle pour les adultes.

C'est donc avec une discipline exemplaire et, certainement, avec un peu d'anxiété, que les enfants des quatre écoles communales ont repris le cartable (pour les primaires) et sont retournés en classe. Pour les plus grands, la joie de retrouver les copains ou copines, était palpable. Par contre, pour les premières années de maternelle, de petites larmichettes ou de grosses colères. Difficile pour ces petits de quitter le cocon familial. Une histoire de quelques jours et la vie reprendra son cours normal.

Le jour de la rentrée scolaire, M. le Maire, accompagné de l'adjointe à l'enseignement et de l'adjoint à la communication se sont rendus dans les quatre établissements pour faire le point sur la situation sanitaire et apporter un soutien moral au corps enseignant mais, aussi, accueillir les nouveaux enseignants.

UNE BONNE NOUVELLE :

Après le décompte des élèves le jour de la rentrée, l'Inspection académique a décidé d'ouvrir une troisième classe à l'école Hélène-Boucher. Pour la plus grande satisfaction de la commune et des parents.

CANTINE SCOLAIRE :

Les repas reprendront à la salle Fléchier. Le ramassage se fera par rotation par le bus communal.

CHEZ LES ENSEIGNANTS :

PAS DE GRANDS CHAMBARDEMENTS :

Peu de changement à vrai dire. Quelques réajustements, sans plus, suite au départ en retraite de Mme Isabelle Allart.

A l'école Jules-Fassiaux, Mme Ambre Tempez (CE2-CM1) a pris le poste de M. Ludovic Ferdin appelé à la plus haute fonction à l'école Gisèle-Hernu (voir ci-contre). Celle-ci n'est pas une inconnue. Elle a occupé, à l'école Jules-Fassiaux, un poste de fonctionnaire stagiaire, au début de sa carrière. Mme Farah Azzouz sera la décharge de M. Grégory Wartel, directeur, et s'occupera des CM2.



A L'école Jules-Verne, une nouvelle enseignante, Mme Chloé Labesse, prendra en charge les CM1/CM2. Deux décharges sont nommés : Mme Alexandrine Singer plus une autre à venir. Les autres enseignantes restent en poste. Mme Delphine Kurpiz (AVS) qui était à l'école Gisèle-Hernu, arrive à l'école Jules-Verne.

A l'école Hélène-Boucher, une nouvelle enseignante : Mme Marion Hain.

Effectifs : École Hélène-Boucher : 59 élèves ; École Gisèle-Hernu : 50 élèves ; École Jules-Fassiaux : 91 élèves ; École Jules-Verne : 92 élèves.

UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ÉCOLE GISÈLE-HERNU

Ludovic Ferdin, remplace Mme Isabelle Allart au poste de directeur.



Mme Mireille Decq, adjointe à l'enseignement et M. Ludovic Ferdin, le nouveau directeur de l'école Gisèle-Hernu.

SON PARCOURS :

Après un Bac C au lycée Condorcet de Lens, Ludovic Ferdin s'oriente vers des études de Sciences physiques à l'Université d'Artois. Il obtient son DEUG Sciences de la matière puis sa licence es Sciences Physiques. Puis il prend la direction de l'IUFM d'Arras pour apprendre le métier d'enseignant. Il passe avec le succès le CAPE et est nommé à Lens sur un poste de décharge de direction pendant trois années sur une école maternelle et deux écoles élémentaires. Son parcours lennois se termine à l'école Pasteur de Lens où il y restera pendant dix-huit années.

Il arrive en 2020 à l'école Jules-Fassiaux, en pleine crise sanitaire. A la rentrée 2021 il postule au poste de directeur à l'école Gisèle-Hernu, en remplacement de Mme Isabelle Allart, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

« **ÉLEU INFOS** » lui souhaite une longue carrière dans notre commune.

K'DANSE



Rentrée 2021/2022 :

DANSE modern'jazz à partir de 4 ans.
Tous les mercredis de 14 h à 20 h.

LATINVA Fitness à partir de 14 ans.
Tous les mardis de 19 h à 20 h 15.
Éleu-dit-Leauwette (salle Michel-Darras).

TARIFS :

DANSE MODERN'JAZZ :

- 4/5 ans : 60 euros pour les Éleusiens et 80 euros pour les extérieurs.
- 6/8 ans : 110 euros pour les Éleusiens et 130 euros pour les extérieurs.
- 9/11 ans : 110 euros pour les Éleusiens et 130 euros pour les extérieurs.
- 12/14 ans : 130 euros pour Éleusiens et 140 euros pour les extérieurs.
- 15/18 ans : 130 euros pour les Éleusiens et 140 euros pour les extérieurs.
- (Adultes (+ 18 ans) : 100 euros pour les Éleusiens et extérieurs.

Le club K'Danse volontaire au réseau Pass'Sport : les jeunes de 6 à 18 ans (bénéficiaires de la rentrée scolaire) bénéficieront d'une aide de 50 euros sur l'adhésion.

D'autre part, K'Danse est affilié au Pass'Sport de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. 30 euros de réduction de plus sur l'adhésion.

LATINVA FITNESS : 100 euros pour les Éleusiens et les extérieurs.

Photocopie du Pass sanitaire à partir de 12 ans.

TOMODACHI AÏKIDO ÉLEU-DIT-LEAUWETTE



Association déclarée le 31 octobre 2014 à la Sous-Préfecture de Lens.

Président : M. Guy Boutry, 22, rue de Normandie, 62300 Éleu-dit-Leauwette, tél. 06 30 18 09 62.

Trésorier : Ludovic Dupont, 32, avenue Octave-Delcourt, 62210 Avion, tél. 06 51 16 31 87.

Secrétaire : Jean-Louis Clerbout, enseignant, 8, rue Barbusse, 62223 St-Laurent-Blangy, tél. 06 15 07 01 94.

Alain Boudet, enseignant, 90, allée de l'Escarbille, 62210 Avion, tél. 06 20 48 47 39.

Horaires d'entraînements :

- Cours adultes les lundis et jeudis de 18 h 30 à 20 h.
- Cours enfants 6/9 ans : les mercredis de 14 h 30 à 15 h.
- Cours enfants 9/13 ans : les mercredis de 15 h à 16 h 30.

Pour plus d'informations, rendez-vous au dojo, rue Charles-Ferrand, 62300 Éleu-dit-Leauwette. Mail : aikido. eleu@free.fr.

ASM BASKET ÉLEU

Horaires d'entraînements :

- Mardi de 20 h à 22 h : Seniors filles.
- Mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 : École de basket et U11 (nés en 2012 et après) ; 17 h 30 à 18 h 40 : U13 (nés de 2009 à 2011) ; 18 h 45 à 20 h : U15 (nés en 2007 et 2008) ; 20 h à 22 h : - Seniors garçons FFBB.
- Jeudi de 20 h à 22 h : Seniors UFOLEP + 19.
- Vendredi de 20 h à 21 h 40 : 16/18 UFOLEP et U16 (nés de 2003 à 2006).
- Samedi de 10 h 30 à 11 h 30 : U11 + école de basket.

Horaires des matches : Ils seront définis ultérieurement mais cela commence du vendredi soir pour les seniors filles au dimanche après-midi (les jeunes jouent principalement le samedi après-midi).

TARIF DE LA LICENCE POUR LA SAISON 2021/2022 :

Pour tout nouveau licencié : 90 euros avec assurance.

Pour tout licencié ayant payé leur cotisation **en entier la saison 2020/2021** : 55 euros sans assurance.

Nous acceptons le Pass Sport de l'État d'une valeur de 50 euros (se munir du courrier reçu). Nous prenons également le Pass de la CALL d'une valeur de 30 euros, les tickets loisirs et les chèques ANCV Sport.

Attention, le PASS Sanitaire est obligatoire pour avoir accès à la salle pour toute personne majeure et dès le 30 septembre pour les mineurs âgés de 12 ans.

ÉTOILE SPORTIVE D'ÉLEU



Horaires d'entraînements :

JEUNES :

- Baby-foot : le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30.
- U6, U8 et U11 : le mercredi de 15 h 30 à 17 h.
- Inscriptions jeunes : le mercredi de 14 h à 14 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30.

Bons CAF, Pass'Sport.

ADULTES :

- Seniors : les lundi, mercredi et vendredi de 19 h à 21 h.
- Tarifs jeunes : 50 euros – Adultes : 60 euros.

Dirigeants : 10 euros.

Renseignements : M. Willy Leriche, tél. 06 18 55 49 83.

LES GALOCHES D'ÉLEU

Les Galoches d'Éleu vous donnent rendez-vous tous les dimanches matins à 8 h 30 au stade d'Éleu-dit-Leauwette.

Programme prévisionnel des randonnées au trimestre.

(Entre 8 et 10 km) avec possibilité de covoiturage.

Participation à des Inter-clubs

Selon les années, l'association organise des activités telles que la galette, une journée ou un séjour rando avec guide, un marché aux puces...

- Essai : 2 randonnées - Adhésion annuelle : 18 €

Pour tout renseignements sur les parcours :

06 86 31 10 61 ou 06 08 06 04 4



JUDO-CLUB :

Entraînements :

- Babys : mercredi de 17 h 45 à 18 h 45.
- Mini-poussins et poussins : mercredi de 19 h à 20 h et vendredi de 18 h à 19 h.

Benjamins, minimes, cadets et seniors : Mardi de 19 h à 20 h 30 et vendredi de 19 h à 20 h 30.

Renforcement musculaire : Mardi de 18 h à 19 h et dimanche de 10 h à 12 h.

Tarifs : 100 euros les Babys et 120 euros les autres catégories.

Secrétaire : M. Fabrice Goguez, tél. 06 19 56 73 39.



TENNIS-CLUB ÉLEU

Horaires d'occupation de la salle des sports :
Lundi de 18 h à 21 h ; mardi de 18 h à 20 h ; mercredi de 11 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ; jeudi de 17 h à 20 h ; vendredi de 17 h à 20 h ; samedi de 9 h 30 à 10 h 30. Le dimanche est réservé aux compétitions.

TARIFS :

Jeunes éleusiens : 50 euros ; jeunes extérieurs : 65 euros.
Adultes : 65 euros ; adultes extérieurs : 80 euros ; Couples : 120 euros et extérieurs : 140 euros.
Les adhérents 2021 ne paient que la licence.
Renseignements : Tél. 06 09 14 35 85.

LES CYCLOS-RANDONNEURS :

Président : M. Benoît Mroz - Tél. 06 18 58 21 78.

ASSOCIATION PEINTURE SUR SOIE ET LOISIRS CRÉATIFS

Venez nous rejoindre le mercredi de 14 h à 17 h pour diverses activités : peinture sur soie, tricot, crochet, broderie.
A l'école Jules-Verne à la salle attenante au Cybercentre. Tél. 06 20 87 53 57.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES :

CLUB DE COUTURE : Présidence : Mme Mauricette Magniez, Tél. 03 21 28 75 59 – 06 81 59 49 73.

CLUB DU 3^e ÂGE : Responsable : Mme Liliane Caffray, Tél. 03 21 28 59 32.

Les 1^{er} et 3^{me} mardis de chaque mois de 14 h à 17 h.

LA TEAM TRAIL LENSOISE DÉBARQUE À ÉLEU

Existante depuis 2019 et comptant une vingtaine de membres, la TTL rejoint les associations sportives éleusiennes.

Avec son coach Sébastien DUWATTEZ, la Team arpente les chemins et sentiers nature du « pays » lensois.

Rejoignez-les et pratiquez la course à pied en groupe en partageant les entraînements et sorties conviviales.

Tous les âges et niveaux sont les bienvenus !

Lieux : complexe sportif Sommeville et alentours.

Jours : entraînements les mardi et jeudi à 18 h15 et sorties le week-end

Email : teamtraillensoise@gmail.com

Tél : 06/13/34/96/97



ENQUÊTE INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise jusqu'au 16 octobre 2021, une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquête de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Francis Andrieux nous a quittés



Il venait d'avoir 76 ans. Après une courte et terrible maladie, Francis s'est éteint le dimanche 5 septembre 2021. Il termina sa vie professionnelle aux Etablissements Taquet au grade d'agent de maîtrise (40 ans de service au sein de la même entreprise).

Conseiller municipal de 1995 à 2020, il a œuvré activement au sein des diverses commissions. Son charisme et son franc-parler ne laissaient personne dans l'indifférence.

Son fils Laurent a repris le flambeau lors des élections de mars 2020 et siège aujourd'hui au conseil municipal.

Francis fut, dans sa jeunesse, entraîneur « jeunes » au club de football de l'Étoile Sportive d'Éleu. Avec son équipe « cadets » il remporta, en 1987, la Coupe du Nord de football, et en 1988 son équipe se hisse en finale de la Coupe d'Artois. Match malheureusement perdu. Il reste à ce jour l'entraîneur le plus capé de l'Étoile Sportive. Ses anciens joueurs peuvent s'enorgueillir et surtout être fiers de leur coach. Il fut aussi longtemps membre du Tennis-club d'Éleu.

« Eleu Infos » adresse à son épouse Anita et à toute la famille ses condoléances les plus attristées.

Des changements au sein de l'équipe technique municipale



M. Guillaume Poteau, le nouveau directeur des services techniques.



MM. Jarode Valério et Jordan Hérent, nouveaux agents au service technique

Vacances de la Toussaint

Le Centre de loisirs sans hébergement fonctionnera du lundi 25 octobre 2021 au vendredi 5 novembre 2021. Les inscriptions se feront en mairie jusqu'au vendredi 15 octobre 2021 (de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h).

POURQUOI TANT D'INCIVILITÉS DANS NOTRE COMMUNE ?

Des trottoirs parsemés de papiers, de gobelets, de bouteilles, de canettes, de dépôts d'ordures, de mégots, de déjections canines. Des infractions au code de la route et surtout au stationnement. Ajoutez à cela des abandons de véhicules sur la voie publique et les dégradations des espaces «jeux». Et je passe sur les incivilités de voisinage.

L'incivilité, à Éleu, atteint son paroxysme.

C'est le quotidien, hélas, de beaucoup de communes.

La propreté tient à peu de chose

Dans une ville civilisée, la propreté doit être la responsabilité de chacun. La propreté s'apprend. Elle fait partie de notre histoire et de notre éducation. Dans certaines familles, cette problématique est abordée et fait partie des valeurs essentielles transmises, attestant du respect de l'autre et de la collectivité. Dans d'autres, cela semble ne pas être le cas.



Quid de la civilité

C'est, à prime abord, un ensemble de règles proposant des modèles de conduite adaptés aux différentes situations sociales.

L'incivilité traduit donc la transgression de règles sociales qui ne blessent pas physiquement les individus. Mais dont le non-respect change négativement le rapport entre les individus et diminue la confiance dans le vivre ensemble.

Le terme civilité se rapproche à celle de cité, voire de citoyenneté. Alors que celui d'incivilité n'est pas si facilement définissable. Il regroupe certaines actions qui ne sont pas pénalement sanctionnables, alors que d'autres sont à relever et à punir.

Des actes d'incivilités isolés qui s'amplifient

L'insécurité influe sur le sentiment de bon voisinage et indique que la qualité des liens sociaux s'est distendue entre les habitants et membres d'une communauté d'individus.



Il faut penser aux citoyens qui paient leurs impôts, taxes et qui souhaitent vivre et évoluer en bonne entente avec les autres individus.

Le pire de tout cela c'est que les personnes qui contreviennent aux règles de propreté dans les lieux partagés n'ont pas le sentiment de manquer de respect lorsqu'elles se débarrassent de leurs débris ou de leurs biens usagers.

Il importe de signaler tout manque à ces règles élémentaires de propreté. Bien souvent le faire remarquer attise l'agressivité des « salisseurs ». Très rarement ils reconnaissent leurs torts. Trop rarement. Alors il faut faire preuve de psychologie pour éviter les joutes verbales ou ne pas en venir aux mains. Tenir un discours avec un ton dénué d'agressivité a une importance capitale.

Notre prise de conscience se doit d'être collective afin que notre cité cataloguée comme « dortoire » ne se mute en ville « dépotoire ».

La civilité passe par un long apprentissage qui embellira, j'en suis persuadé, notre vie de tous les jours.

J'espère que ce message sera lu, entendu et compris.

MONSIEUR PROPRE



Repas des « seniors »

Suite aux instructions préfectorales et en application du principe de précaution, le conseil municipal, réuni en séance du 27 septembre 2021, a pris la décision de repousser le repas des « seniors » à une date ultérieure. Il envisage de reporter l'événement à une date qui reste à définir selon l'évolution de la pandémie.

Une mesure jugée avant tout préventive. Elle vise à protéger les personnes âgées qui sont les plus fragilisées. Ceux-ci présentent, en effet, un risque plus élevé face au virus. Le Pass sanitaire, le port du masque, et la distanciation obligatoire suscitent aussi des inquiétudes quant à la bonne tenue d'une telle manifestation.

Le Conseil municipal formule le vœux de rencontrer les aînés dès que possible dans des circonstances plus joyeuses.